

13-05-13

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À un ajournement de la séance ordinaire du 22 avril 2013 du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenu le lundi 13 mai 2013, à 19 h 30, à la salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Élisabeth Beaudoin (représentante du comité de parents pour l'ordre secondaire)
Noëlla Bourdages
Louise Dionne
Marie-Claude Hamel
Pauline Michaud

MM. Daniel Arseneault
Steeve Boucher
Raynald Caissy, vice-président
Jacques Deschênes
Claude Fortin
Gilbert Labrie
Dany Landry
Jean-Maurice Lechasseur
Sylvain Pleau
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jean-François Parent, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines
M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles
M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières

Absences motivées :

Katie Bérubé, (représentante du comité de parents pour l'ordre primaire)
Sara Deschênes
Lise Lévesque
Luc Marcoux
Guy Potvin
M^{me} Mado Dugas, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs

13-05-13-685 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Jacques Deschênes et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1.0 Ouverture de la séance et présences;

- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
 - 2.1 Période de questions;
- 3.0 **Décision**
 - 3.1. Cas de personnel (**huis clos**) (Rock Bouffard);
 - 3.2. Liste des disciplines de la formation générale des jeunes – Année scolaire 2013-2014 – Pour adoption (Rock Bouffard);
 - 3.3. Liste des spécialités de la formation générale des adultes – Année scolaire 2013-2014 – Pour adoption (Rock Bouffard);
 - 3.4. Liste des spécialités et des sous-spécialités de la formation professionnelle – Année scolaire 2013-2014 – Pour adoption (Rock Bouffard);
 - 3.5. Plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général 2013-2014 – Pour adoption (Rock Bouffard);
 - 3.6. Non renforcement pour surplus – Personnel professionnel régulier (Rock Bouffard);
 - 3.7. Engagement – Personnel professionnel régulier à temps plein (Rock Bouffard);
 - 3.8. Politique sur le développement durable en matière d'environnement – Pour adoption (Carl Ruest);
 - 3.9. Contrat d'entretien ménager à l'école Paul-Hubert-du Grand-Défi – Fin du contrat (Carl Ruest);
 - 3.10. Révision budgétaire 2012-2013 – Acceptation (Marc Girard);
 - 3.11. Adoption anticipée d'un budget déficitaire pour l'exercice 2013-2014 (Marc Girard);
 - 3.12. Projet de division du territoire de la Commission scolaire en circonscriptions électorales (Cathy-Maude Croft);
 - 3.13. Échanges pédagogiques avec des lycées professionnels en France (Brest et Paris) (Cathy-Maude Croft et Jean-François Parent);
 - 3.14. Nomination d'un président ou d'une présidente d'élection pour les élections scolaires générales du 2 novembre 2014 (**huis clos**) (Jean-François Parent);
 - 3.15. Complements de postes (**huis clos**) (Jean-François Parent);
- 4.0 Levée de la séance.

13-05-13-686 PÉRIODE DE QUESTIONS

Intervention de M^{mes} Martine Cliche, Lucie Lafontaine et Louise Bernier, du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis, concernant la consultation des encadrements des retraites progressives et des réductions de tâches.

Une pétition est déposée.

DÉCISION**13-05-13-687 LISTE DES DISCIPLINES DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES – ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014 – POUR ADOPTION**

ATTENDU que la Commission scolaire a consulté le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis concernant le document «Liste des disciplines – Secteur des jeunes – Année scolaire 2013-2014»;

ATTENDU les discussions intervenues à ce sujet avec le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis;

ATTENDU la consultation faite en comité consultatif de gestion;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu d'adopter le document «Liste des disciplines – Secteur des jeunes – Année scolaire 2013-2014», codifié sous le numéro E106-5-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

13-05-13-688 LISTE DES SPÉCIALITÉS DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES – ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014 – POUR ADOPTION

ATTENDU que la Commission scolaire a consulté le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis concernant le document «Liste des spécialités de la formation générale des adultes – Année scolaire 2013-2014»;

ATTENDU qu'il n'y a pas lieu d'apporter de changements à la liste des spécialités de la formation générale des adultes;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'adopter le document «Liste des spécialités de la formation générale des adultes – Année scolaire 2013-2014», codifié sous le numéro E241-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

13-05-13-689 LISTE DES SPÉCIALITÉS ET DES SOUS-SPÉCIALITÉS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014 – POUR ADOPTION

ATTENDU que la Commission scolaire a consulté le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis concernant le document «Liste des spécialités et des sous-spécialités de la formation professionnelle 2013-2014»;

ATTENDU que des modifications ont été apportées au document présentant la liste des spécialités et des sous-spécialités de la formation professionnelle;

Il est proposé par M. Sylvain Pleau et résolu d'adopter le document «Liste des spécialités et sous-spécialités de la formation professionnelle 2013-2014», codifié sous le numéro E241-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

13-05-13-690 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR GÉNÉRAL 2013-2014 – POUR ADOPTION

ATTENDU les analyses et les échanges réalisés lors de la préparation du projet du plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général pour l'année 2013-2014;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité des relations du travail;

ATTENDU les discussions au comité plénier du 22 avril 2013;

ATTENDU les dispositions de l'article 7-3.07 de la convention collective applicable au personnel de soutien;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'adopter le plan d'effectifs 2013-2014 du personnel de soutien du secteur général, tel que présenté par le directeur des Services des ressources humaines codifié sous le numéro H104-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

13-05-13-691 NON RENGAGEMENT POUR SURPLUS – PERSONNEL PROFESSIONNEL RÉGULIER

ATTENDU l'analyse des besoins en personnel effectuée par les Services des ressources humaines;

ATTENDU le plan d'effectifs du personnel professionnel régulier adopté le 22 avril 2013;

ATTENDU l'abolition d'un poste de conseillère à l'éducation préscolaire;

ATTENDU la diminution des besoins dans le secteur d'activités;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de procéder au non rengagement pour surplus du personnel professionnel ci-après désigné, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2013 :

- M^{me} Alice Mittler, conseillère à l'éducation préscolaire.

13-05-13-692 ENGAGEMENT – PERSONNEL PROFESSIONNEL RÉGULIER À TEMPS PLEIN

ATTENDU l'analyse des besoins en personnel effectuée par les Services des ressources humaines.

Il est proposé par M. Dany Landry et résolu de procéder à l'engagement du personnel professionnel suivant, à compter du 1^{er} juillet 2013 :

- M^{me} France Caron, agente de développement.

13-05-13-693 POLITIQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT – POUR ADOPTION

ATTENDU que la Commission scolaire est consciente de son rôle dans la société et auprès de ses élèves, en particulier dans le maintien d'un environnement de qualité à tous égards;

ATTENDU qu'elle reconnaît que la préservation de l'environnement et des ressources est indispensable à la survie de toute société;

ATTENDU qu'elle désire que ses opérations et son fonctionnement à tous les niveaux soient respectueux envers l'environnement en s'appuyant sur une vision qui prône la durabilité;

ATTENDU qu'une consultation a été effectuée auprès du comité de parents, du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis, du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent et du Syndicat du soutien scolaire des Phares;

ATTENDU l'étude et les discussions tenues lors du comité consultatif de gestion et du comité plénier;

ATTENDU qu'à la suite de cette consultation, des modifications ont été apportées au document «Politique sur le développement durable en matière d'environnement»;

Il est proposé par M. Steeve Boucher et résolu d'adopter la *Politique sur le développement durable en matière d'environnement*, codifiée sous le numéro A133-20.

Ce document sera colligé au *Recueil des règles de gestion* de la Commission scolaire des Phares.

13-05-13-694 CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER À L'ÉCOLE PAUL-HUBERT-DU GRAND-DÉFI – FIN DU CONTRAT

ATTENDU l'avis reçu de la firme Conciergerie St-Fabien S.E.N.C. à l'effet de mettre fin au contrat d'entretien ménager à l'école Paul-Hubert-du Grand-Défi, à compter du 31 août 2013, en accord avec les clauses contractuelles;

ATTENDU que la Commission scolaire n'a pas d'objection à mettre fin au contrat avec ledit entrepreneur;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu, d'un commun accord avec la firme Conciergerie St-Fabien S.E.N.C., de mettre fin au contrat d'entretien ménager à l'école Paul-Hubert-du Grand-Défi à compter du 31 août 2013.

13-05-13-695 RÉVISION BUDGÉTAIRE 2012-2013 – ACCEPTATION

ATTENDU la mise à jour du budget 2012-2013 réalisée à partir des résultats aux états financiers de l'année 2011-2012 et de l'évolution des revenus et des dépenses depuis le 1^{er} juillet 2012;

ATTENDU la présentation de la révision budgétaire 2012-2013 au comité plénier le 13 mai 2013;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'accepter cette mise à jour des dépenses et des revenus du budget 2012-2013, à titre de rapport d'étape, codifié sous le numéro F106-2.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

13-05-13-696 ADOPTION ANTICIPÉE D'UN BUDGET DÉFICITAIRE POUR L'EXERCICE 2013-2014

ATTENDU qu'un déficit de 2,9 M \$ est prévu pour l'exercice 2012-2013;

ATTENDU que pour l'année scolaire 2013-2014, des compressions budgétaires ont été imposées à la Commission scolaire des Phares à la suite du dépôt, le 18 avril 2013, du projet des Règles budgétaires par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

ATTENDU que le projet des Règles budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour l'année scolaire 2013-2014, interdit, à moins d'une autorisation préalable à la Commission scolaire des Phares, d'utiliser son surplus accumulé au 30 juin 2013;

ATTENDU que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport peut, aux conditions et selon les modalités qu'elle détermine, autoriser la Commission scolaire des Phares à adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus;

ATTENDU les mesures budgétaires à l'étude par le comité de vérification de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'objectif d'un retour à l'équilibre budgétaire au cours des prochaines années;

ATTENDU que le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares entrevoit l'adoption, le 25 juin 2013, d'un budget déficitaire pour l'année 2013-2014;

ATTENDU les discussions tenues au comité plénier;

Il est proposé par M. Jacques Deschênes et résolu que la direction générale de la Commission scolaire des Phares informe la direction générale du financement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport que la Commission scolaire des Phares anticipe un déficit budgétaire pour l'année scolaire 2013-2014 et qu'une demande d'autorisation sera transmise à la ministre avant la fin du processus budgétaire prévu pour le 25 juin 2013.

13-05-13-697 PROJET DE DIVISION DU TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE EN CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

ATTENDU les dispositions de la *Loi sur les élections scolaires* (L.R.Q., c-E-2.3), le conseil des commissaires doit adopter, après le 15 février mais au plus tard le 1^{er} juin de l'année qui précède celle où doit avoir lieu l'élection générale, un projet de division du territoire de la Commission scolaire en circonscriptions électorales ;

ATTENDU que le projet de division propose une division de l'ensemble du territoire de la Commission scolaire des Phares en neuf

circonscriptions électorales en tenant compte des critères établis par la loi.

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adopter le projet de division de l'ensemble du territoire de la Commission scolaire des Phares en neuf circonscriptions électorales selon les descriptions des limites incluses dans le document A161-1 et de le soumettre à la procédure de consultation publique de la *Loi sur les élections scolaires* (L.R.Q., c-E-2.3).

Ce document est déposé au bureau de la secrétaire générale pour consultation éventuelle.

13-05-13-698 ÉCHANGES PÉDAGOGIQUES AVEC DES LYCÉES PROFESSIONNELS EN FRANCE (BREST ET PARIS)

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares est membre de la coopérative Éducation internationale;

ATTENDU que la Commission scolaire s'est dotée d'un plan d'action en matière d'éducation internationale qui comporte les objectifs et moyens suivants :

- Développer le volet international;
- Attirer des étudiants internationaux en formation professionnelle;
- Développer et réaliser des projets de coopération et de développement international.

ATTENDU l'opportunité qui s'offre à la Commission scolaire de pouvoir aller visiter des lycées professionnels français qui offrent des formations semblables aux nôtres, d'échanger avec les enseignants et les élèves afin de comparer les méthodes de travail et d'identifier des milieux de stage potentiels pour nos élèves;

ATTENDU la demande de bourses accueillie positivement par Éducation internationale;

Il est proposé par M^{me} Louise Dionne et résolu d'autoriser M^{mes} Anie Couillard et Christiane Chénard, conseillères pédagogiques, à participer à ces échanges pédagogiques en France (Brest et Paris) du 25 mai au 7 juin 2013.

13-05-13-699 HUIS CLOS

À 20 h 22, il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu de continuer la séance à huis clos.

13-05-13-700 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 20 h 38, il est proposé par M. Claude Fortin et résolu de siéger en séance publique.

13-05-13-701 CAS DE PERSONNEL ENSEIGNANT – SUSPENSION SANS TRAITEMENT

ATTENDU les divers éléments mentionnés à titre indicatif dans l'avis de convocation et de suspension du 22 avril 2013 transmis

par courrier recommandé et remise de main en main le 22 avril 2013 à la personne dont le numéro de dossier à la Commission scolaire des Phares est le # 3545;

ATTENDU la directive relative aux congés sans traitement en vigueur à la Commission scolaire des Phares et codifiée sous le numéro H135-6-1;

ATTENDU les résultats de l'enquête menée par la direction de l'école;

ATTENDU la rencontre du 22 avril 2013;

ATTENDU les faits présentés par le directeur des Services des ressources humaines, M. Rock Bouffard, et par le directeur de l'école;

ATTENDU la recommandation de M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines, de suspendre sans traitement la personne pour les motifs invoqués à titre indicatif dans la lettre du 22 avril 2013;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de maintenir la suspension sans traitement la personne dont le numéro de matricule est le #3545, le 1^{er} mai 2013, conformément à l'article 5-6.00 de la convention collective du personnel enseignant;

De mandater M. Rock Bouffard d'aviser par écrit l'enseignant et le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis de la décision de maintenir la suspension sans traitement imposée pour le 1^{er} mai 2013.

13-05-13-702 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT OU D'UNE PRÉSIDENTE D'ÉLECTION POUR LES ÉLECTIONS SCOLAIRES GÉNÉRALES DU 2 NOVEMBRE 2014

ATTENDU l'article 22 de la *Loi sur les élections scolaires*;

ATTENDU les recommandations reçues;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu de nommer M. Gaétan Loof président d'élection pour les élections scolaires générales du 2 novembre 2014.

13-05-13-703 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES ALIZÉS – MUTATION

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice ou de directeur de l'école des Alizés par la résolution n° 13-03-18-629;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de muter M^{me} Valérie Gagnon au poste de directrice de l'école des Alizés à la Commission scolaire des Phares, à compter du 1^{er} juillet 2013.

13-05-13-704 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES CHEMINOTS – MUTATION

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice ou de directeur de l'école des Cheminots par la résolution n° 13-03-18-631;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Dany Landry et résolu de muter M. Patrick Leclerc au poste de directeur de l'école des Cheminots à la Commission scolaire des Phares, à compter du 1^{er} juillet 2013.

13-05-13-705 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES ÉCOLES BOIJOLI ET DE LA COLOMBE – OUVERTURE DE POSTE

ATTENDU que le poste de directrice ou de directeur des écoles Boijoli et de la Colombe deviendra vacant;

ATTENDU la structure du réseau des établissements de la Commission scolaire des Phares pour 2012-2013;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre* ;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, le poste de directrice ou de directeur des écoles Boijoli et de la Colombe.

13-05-13-706 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES ÉCOLES BOIJOLI ET DE LA COLOMBE – FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice ou de directeur des écoles Boijoli et de la Colombe;

ATTENDU la consultation à être effectuée auprès des conseils d'établissement concernés;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu de former un comité de sélection pour le comblement du poste de directrice ou de directeur d'école qui serait composé de :

- trois commissaires;
- un parent désigné par le conseil d'établissement de chacune des écoles;
- le directeur général;

- deux autres cadres nommés par le directeur général.

Il est également résolu de désigner les trois commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- M. Dany Landry;
- M^{me} Sara Deschênes;
- M. Jean-Maurice Lechasseur.

Il est également résolu de désigner le commissaire suivant pour agir comme substitut :

- M. Daniel Arseneault.

13-05-13-707 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DU PORTAGE – OUVERTURE DE POSTE

ATTENDU que le poste de directrice ou de directeur de l'école du Portage deviendra vacant;

ATTENDU la structure du réseau des établissements de la Commission scolaire des Phares pour 2012-2013;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre* ;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, le poste de directrice ou de directeur de l'école du Portage.

13-05-13-708 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DU PORTAGE – FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice ou de directeur de l'école du Portage;

ATTENDU la consultation à être effectuée auprès des conseils d'établissement concernés;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de former un comité de sélection pour le comblement du poste de directrice ou de directeur d'école qui serait composé de :

- trois commissaires;
- un parent désigné par le conseil d'établissement;
- le directeur général;
- deux autres cadres nommés par le directeur général.

Il est également résolu de désigner les trois commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- M^{me} Marie-Claude Hamel;
- M. Gilbert Labrie;
- M. Sylvain Pleau.

Il est également résolu de désigner le commissaire suivant pour agir comme substitut :

- M. Dany Landry.

13-05-13-709 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 40, il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRETARIE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2013 TENU LE 13 MAI 2013

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

13-05-13-685

Adoption de l'ordre du jour

13-05-13-686

Période de questions

Décision

13-05-13-687

Liste des disciplines de la formation générale des jeunes – Année scolaire 2013-2014 – Pour adoption

13-05-13-688

Liste des spécialités de la formation générale des adultes – Année scolaire 2013-2014 – Pour adoption

13-05-13-689

Liste des spécialités et des sous-spécialités de la formation professionnelle – Année scolaire 2013-2014 – Pour adoption

13-05-13-690

Plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général 2013-2014 – Pour adoption

13-05-13-691

Non rengagement pour surplus – Personnel professionnel régulier

13-05-13-692

Engagement – Personnel professionnel régulier à temps plein

13-05-13-693

Politique sur le développement durable en matière d'environnement – Pour adoption

13-05-13-694

Contrat d'entretien ménager à l'école Paul-Hubert-du Grand-Défi – Fin du contrat

13-05-13-695	Révision budgétaire 2012-2013 – Acceptation
13-05-13-696	Adoption anticipée d'un budget déficitaire pour l'exercice 2013-2014
13-05-13-697	Projet de division du territoire de la Commission scolaire en circonscriptions électorales
13-05-13-698	Échanges pédagogiques avec des lycées professionnels en France (Brest et Paris)
13-05-13-699	Huis clos
13-05-13-700	Retour en séance publique
13-05-13-701	Cas de personnel enseignant – Suspension sans traitement
13-05-13-702	Nomination d'un président ou d'une présidente d'élection pour les élections scolaires générales du 2 novembre 2014
13-05-13-703	Comblement de poste de directrice ou de directeur de l'école des Alizés – Mutation
13-05-13-704	Comblement de poste de directrice ou de directeur de l'école des Cheminots – Mutation
13-05-13-705	Comblement de poste de directrice ou de directeur des écoles Boijoli et de la Colombe – Ouverture de poste
13-05-13-706	Comblement de poste de directrice ou de directeur des écoles Boijoli et de la Colombe – Formation du comité de sélection
13-05-13-707	Comblement de poste de directrice ou de directeur de l'école du Portage – Ouverture de poste

13-05-13-708

Comblement de poste de directrice ou de directeur de l'école du Portage – Formation du comité de sélection

13-05-13-709

Levée de la séance